

Clément XI contre plusieurs articles du code Léopold; *Arrêts de la cour souveraine de Lorraine* (Nancy, 1707-1722, 2 vol.); *Dissertation sur la nature et l'origine du duché de Lorraine* (Nancy, 1721).

BOURCIER (Jean-Louis), comte de Montreux, fils du précédent, né à Luxembourg en 1687, mort en 1720. Il fut procureur général près la cour souveraine de Lorraine, et conseiller d'Etat. Après avoir rempli d'importantes missions diplomatiques, le duc François le fit venir à Vienne pour l'aider de ses conseils. On doit à Jean-Louis Bourcier: le *Recueil des édits, ordonnances, etc., du règne de Léopold* (1733); *Histoire de Jean-Léonard, baron de Bourcier* (1740), et *Instructions pour mon fils aîné, qui prend le parti de la guerre* (1740, in-fol.).

BOURCIER (François-Antoine), général de cavalerie, comte de l'Empire, né à la Petite-Pierre, près de Phalsbourg en 1760, mort en 1828. Aide de camp de Custine en 1792, il fut nommé général de brigade l'année suivante, général de division en 1794, se distingua à Ingolstadt sous Moreau (1796), dans la campagne de Naples (1799), puis sur tous les champs de bataille de l'Empire, notamment à Wagram. Enfin il réorganisa la cavalerie après la retraite de Moscou, fut élu député par le département de la Meurthe en 1816, et vota avec les ministériels.

BOURDAIGNE s. f. (bour-dè-gne, gn mill). Bot. Nom vulgaire de la bourdaïne.

BOURDAILLE (Michel), théologien français, mort en 1694. Il fut docteur de Sorbonne, théologal, aumônier, et grand vicaire de La Rochelle. Ses ouvrages sont: *Défense de la foi de l'Eglise touchant l'Eucharistie* (1676); *Défense de la doctrine de l'Eglise touchant le culte des saints* (1677); *Explication du Cantique des cantiques* (1689); *Théologie morale de l'Evangile* (1691); *Théologie morale de saint Augustin* (1687, in-12). Ce dernier ouvrage fut vivement attaqué par Antoine Arnauld dans deux lettres qu'il adressa à Le Féron.

BOURDAIN s. m. (bour-dain). Hort. Variété de pêche tardive, appelée aussi bourdaïne.

BOURDAINE s. f. (bour-dè-ne). Bot. Arbrisseau de la famille des rhamnées, et du genre norprun, appelé quelquefois aune noir. La bourdaïne croît dans les parties humides des bois; son bois, blanc, léger, donne le charbon le plus estimé pour la fabrication de la poudre à canon. On dit aussi BOURDAIGNE et BOURGÈNE.

BOURDAINIER s. m. (bour-dè-nié — rad. bourdaïne). Ouvrier qui fait profession d'exploiter les bois de bourdaïne nécessaires à la fabrication des poudres.

BOURDAISIÈRE (Jean BABOU DE LA), capitaine, s'engagea dans les troubles de la Ligue, tua Cicé en duel aux états de Blois, et périt en 1589, à la bataille d'Arques. Il passait pour le plus bel homme de son temps, et sa mort fut célébrée par les poètes d'alors. Sa sœur, Françoise BABOU DE LA BOURDAISIÈRE, épousa Antoine d'Estrées, grand maître de l'artillerie; elle fut la mère de Gabrielle d'Estrées; et fut assassinée à Issouire, dans une sédition qui s'éleva contre elle et contre le marquis d'Allègre, son amant.

La beauté était héréditaire dans cette famille. Marie Gaudin, sa mère, avait servi de modèle pour une statue de la Vierge, et Léon X, qui la vit à Bologne, lui avait donné un diamant, conservé précieusement dans la maison de Sourdis sous le nom de diamant Gaudin.

BOURDALES s. m. (bour-da-lèss). Vitic. Syn. de BOURDELAS.

BOURDALOU s. m. (bour-da-lou — de Bourdaloue, célèbre prédicateur qui portait un de ces cordons). Tresse, cordon ou ruban de chapeau, avec une boucle: *Son tigre avait un chapeau rond à BOURDALOU noir.* (Balz.)

Nom donné, à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, à des vases de nuit de forme ovale et de petites dimensions, sur le fond desquels était peint un œil entouré souvent de légendes grivoises. Ces vases furent ainsi appelés par allusion sans doute aux confidences de toute sorte que recevait forcément le fameux prédicateur jésuite Louis Bourdaloue, en sa qualité de confesseur des grandes dames de la cour. Dans ces dernières années, on a cherché à remettre ces sortes de vases à la mode; mais une mesure de police les a fait disparaître.

— Art milit. Bande de cuir verni dont le shako est garni en dehors, à sa partie inférieure.

BOURDALOU s. m. (bour-da-lou — du prédicateur de ce nom). Etoffe commune et peu coûteuse que portaient les femmes, depuis les prédications de Bourdaloue contre le luxe. Il inusité aujourd'hui.

BOURDALOUE (Louis), jésuite, et l'un des grands prédicateurs du règne de Louis XIV, né à Bourges le 20 août 1632, mort à Paris le 13 mai 1704. Son père, conseiller au présidial, le destinait aux charges de la magistrature, mais ne put vaincre sa volonté bien arrêtée d'entrer dans les ordres. Engagé très-jeune dans l'habile Société de Jésus, qui était constamment à la recherche des talents naissants, il fit dans la maison professe des études bril-

lantes, et fut ensuite chargé successivement par ses supérieurs de professer les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie morale. La prudente compagnie, voyant que le talent du jeune néophyte se développait de plus en plus dans cette espèce de noviciat, se détermina à le lancer dans la carrière de la prédication. Bourdaloue prêcha à Eu, puis à Amiens, à Rennes et à Rouen. Son succès fut d'autant plus grand que la pureté de son style, sa clarté, sa raison pratique contrastaient avec l'enflure et le mauvais goût des sermons de la cour, surtout de ceux qui paraissaient habituellement dans les chaires de province. Il fut appelé à Paris en 1669, à l'époque la plus brillante du règne de Louis XIV. Bossuet, livré à d'autres travaux, descendait de la chaire, et le nouveau prédicateur, sans le faire oublier, y parut, sinon avec la même grandeur, au moins avec le même éclat. Ses premiers sermons excitèrent un enthousiasme dont on peut retrouver l'expression dans les lettres de Mme de Sévigné. « Je n'ai jamais rien entendu de plus étonnant que le père Bourdaloue, » écrivait la célèbre épistolaire. Et en d'autres endroits: « J'avais grande envie de me jeter dans le Bourdaloue; mais l'impossibilité m'en a ôté le goût. Les laïques y étaient dès le mercredi, et la presse était à mourir... Le père Bourdaloue prêcha, bon Dieu! tout est au-dessous des louanges qu'il mérite... Le père Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame, qui transporta tout le monde: il était d'une force à faire trembler les courtisans. Jamais un prédicateur évangélique n'a prêché si hautement ni si généralement les vérités chrétiennes... Enfin, ma fille, cela fut porté au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul. »

L'année qui suivit son début dans les chaires de Paris, Bourdaloue fut appelé à la cour (1670). Il y prêcha devant le roi avec un tel succès, que Louis XIV ne se lassait pas de l'entendre, disant qu'il « préférerait ses redites aux choses nouvelles d'un autre. »

Il prêcha les Avents de 1670, 1684, 1686, 1689, 1693, et les carêmes de 1672, 1674, 1675, 1680 et 1682. Chose inouïe, il fut appelé dix fois à la cour, où le même prédicateur paraissait rarement trois fois. Aussi l'avait-on surnommé le roi des prédicateurs, et le prédicateur des rois. Le maréchal de Grammont, assistant à un de ses sermons devant toute la cour, se leva transporté et par un mouvement involontaire, en s'écriant: « Mordieu! il a raison! » Cette naïve exclamation, ce cri du cœur, loin de provoquer les sourires de cette cour frivole, produisit une impression profonde, tant il exprimait le sentiment de toute l'assemblée. Après la révocation de l'édit de Nantes, Bourdaloue fut envoyé en Languedoc pour catéchiser les protestants mal convertis par les violences militaires, et il obtint, dit-on, des succès multipliés. A son retour à Paris, il fut pendant quelque temps le confesseur de Mme de Maintenon, à qui il ne ménageait pas les admonestations; mais les exigences de cette dame, qui eût voulu absorber tous ses instants, ne lui permirent pas de conserver cette position.

La vie de Bourdaloue n'offre aucun événement saillant, que sa prédication et ses vertus. Son caractère était en parfaite harmonie avec son talent. Modeste, bon, vertueux, entièrement dévoué à son ministère évangélique, sévère pour lui-même, doux et miséricordieux avec les humbles et les pêcheurs, étranger à l'esprit d'intrigue qu'on reprochait à sa compagnie, il ne la servit que par l'éclat qu'il répandit sur elle; et, par sa morale austère, effaça en partie l'impression produite par les terribles accusations de Pascal contre la morale relâchée des jésuites. Moraliste plutôt que théologien, il s'occupait moins du dogme, pour lui hors de toute atteinte, que de ses conséquences morales appliquées à la vie pratique. Il avait formé avec Bossuet une sorte de ligue pieuse pour la réforme des mœurs d'une cour qui s'autorisait de l'exemple du roi; efforts qui devaient, quoi qu'on en ait dit, rester impuissants, mais qui n'en honorent pas moins les hommes austères qui les ont tentés. Ils ne parvinrent pas à faire cesser le scandale de la trigramme du roi entre les trois reines: l'épouse, la maîtresse régnante et l'ancienne maîtresse; mais du moins une demi-victoire (bien contestable, il est vrai) fut obtenue, par la retraite de Mlle de La Vallière aux Carmélites.

Dans les dernières années de sa vie, Bourdaloue abandonna la chaire, dont sa santé affaiblie ne lui permettait plus de supporter les fatigues et les émotions, et il se consacra presque entièrement aux assemblées de charité, aux hôpitaux et aux prisons. Cependant il remonta une fois encore dans cette chaire qu'il avait illustrée. Une abbesse de Paris lui ayant demandé un sermon pour une prise d'habit, il consentit à prêcher, malgré son âge et son état malade. Le lendemain, son état s'était aggravé, et, comme il ne cessait de visiter ses pauvres et ses malades, son mal prit des proportions telles, que bientôt tout espoir fut perdu. Il vit approcher le dernier moment avec le calme et la résignation qu'il avait si souvent prêchés aux moribonds qu'il assistait, et il mourut pour ainsi dire debout, car la veille encore il avait célébré la messe. Pour un prêtre, c'était finir au champ d'honneur. Il avait soixante-douze ans.

Dans cette société livrée à toutes les ivresses de l'orgueil et de la volupté, où l'exemple du vice descendait du trône, au milieu de tant de prélats et de prêtres indignes, Bourdaloue se distingua par son caractère vraiment chrétien. Homme excellent et vertueux, tout dévoué à son ministère, simple, modeste et sans ambition, malgré sa renommée éclatante, il inspirait une fervente et respectueuse amitié à tous ceux qui le connaissaient, et ses envieux mêmes ne pouvaient lui refuser leur vénération et leur sympathie. Devant le roi, devant la cour, il conservait toute la liberté de sa parole austère, et ne ménageait ni les scandales ni les vices. « Chut! disait le prince de Condé en le voyant monter en chaire; voici l'ennemi! » On ne pouvait faire un plus bel éloge de l'énergique sincérité du prédicateur.

Les traits les plus caractéristiques de l'éloquence de ce grand sermonnaire sont la raison exquise, le bon sens lumineux, une connaissance approfondie du cœur humain, comme le témoignent ces analyses et ces peintures de mœurs qui sont autant de chefs-d'œuvre; un parfum d'honnêteté et de sincérité qu'on respire dans chacune de ses paroles; un esprit de charité, pure émanation de la morale évangélique dont son âme était pénétrée; une méthode claire, exacte, rigoureuse, un peu symétrique peut-être, si on la compare aux grands élan de Bossuet; une dialectique serrée; une éloquence calme et sévère plutôt qu'éclatante; un style simple, mais toujours noble et soutenu; élevé, mais sans emphase; enfin, un enseignement toujours approprié à son auditoire, et une morale qui ne compose ni avec le vice puissant, ni même avec les institutions sociales contraires à l'esprit de l'Evangile.

« Bourdaloue, dit La Harpe, est concluant dans ses raisonnements, sûr dans sa marche, clair et instructif dans ses résultats; mais il a peu de ce qu'on peut appeler les grandes parties de l'orateur, qui sont le mouvement, l'élocution, le sentiment. C'est un excellent théologien, un savant catéchiste, plutôt qu'un savant prédicateur. En portant toujours avec lui la conviction, il laisse trop désirer cette onction précieuse qui rend la conviction efficace. »

Ce jugement paraîtra un peu sévère, et il contient même quelques notes fausses; mais on sait que le célèbre critique n'était pas toujours ni fort équilibré ni très-bien informé, et ajoutons ni très-bien servi par son jugement. D'un autre côté, voici l'appréciation de Ch.-Fr. de Lamignon, le fils du premier président:

« Bourdaloue bannit de la chaire ces pensées frivoles, plus propres pour des discours académiques que pour instruire les peuples; il en retrancha aussi ces longues dissertations de théologie qui ennuièrent les auditeurs, et qui ne servent qu'à remplir le vide des sermons; il établit les vérités de la religion solidement, et jamais personne n'a su comme lui tirer de ces vérités des conséquences utiles aux auditeurs. »

« Ce que j'admire principalement en Bourdaloue, dit l'abbé Maury (*Essai sur l'éloquence*), c'est que, dans un genre trop souvent livré à la déclamation, il n'exagère jamais les devoirs du christianisme, ne change point en préceptes les simples conseils, et que sa morale peut toujours être réduite en pratique. Ce que j'admire surtout en lui, c'est l'art avec lequel il fonde nos devoirs sur nos intérêts, et ce secret précieux, que je ne vois guère que dans ses sermons, de convertir les détails de mœurs en preuves de son sujet; c'est la simplicité d'un style nerveux et touchant, naturel et noble, la connaissance la plus profonde de la religion, l'usage admirable qu'il fait de l'Ecriture et des Pères... »

Voltaire a placé Bourdaloue, dans le *Temple du goût*, à côté de Pascal; c'est là un rapprochement assez piquant. Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, l'a fort sévèrement traité, comme orateur. Il est difficile de se rendre compte des motifs qui ont entraîné l'illustre prélat jusqu'à méconnaître un orateur et un écrivain d'un talent si incontestable et si élevé.

Une chose assez remarquable, ce sont les hardiesses qu'on rencontre parfois dans les sermons de Bourdaloue, notamment dans celui *Sur l'aumône*. Il ne s'attaque pas seulement au vice puissant, mais encore, comme nous l'avons déjà remarqué, aux institutions sociales qui lui paraissent contraires à l'Evangile. On sent vibrer chez lui cette fibre populaire qui manque à Bossuet, toujours enclin à soutenir les grands, l'autorité et la hiérarchie établie. Ainsi Bourdaloue attaque sans ménagement l'hérédité des emplois, et dans l'intérêt même des héritiers indignes et du salut de leur âme. L'idée de l'égalité sociale revient même assez souvent dans ses discours, et, chose étrange, il établit nettement la théorie du communisme. « La communauté, dit-il, que voulaient la nature et la raison, et que la corruption humaine a rendue impossible... » il demande que les riches y reviennent, en quelque façon, « en rétablissant, par l'abandon de leur superflu, une espèce d'égalité entre eux et les pauvres. Quand les biens seront appliqués selon l'ordre de Dieu, toutes les conditions deviendront à peu près semblables. » Enfin, il traite d'actions également cri-

minelles la spoliation de la propriété et le refus du riche de soulager le pauvre.

On dira que ce sont là des mouvements oratoires. Il n'en est pas moins curieux de retrouver de telles idées chez un prédicateur de la cour de Louis XIV, et nous sommes heureux de voir un homme de la valeur de Bourdaloue soutenir ces idées qui sont aujourd'hui la grande espérance de l'avenir.

On cite particulièrement, parmi les sermons de Bourdaloue, ceux qu'il a prononcés sur la *Conception*, sur le *Jugement dernier*, sur le *Pardon des injures*, et surtout le sermon sur la *Passion*, qui est généralement regardé comme le chef-d'œuvre de l'éloquence chrétienne, et dans lequel il démontre que la mort de Jésus-Christ est le triomphe de sa puissance.

Les œuvres de Bourdaloue ont été très-souvent réimprimées. L'une des bonnes éditions est celle de Lefèvre (Paris, 1833-1834). Les *Sermons inédits*, publiés en 1823, sont apocryphes.

BOURDE s. f. (bour-de). Mensonge, invention, débaîche: *Il se plaisait assez souvent, surtout avec moi, à placer quelques BOURDES et quelques disparates dans les affaires les plus sérieuses.* (St.-Sim.) *Voilà, certes, une bonne BOURDE à mettre en avant, pour effrayer notre comtesse.* (Balz.)

Us baillent pour raisons des chansons et des bourdes. RÉGNIER.

Appelez-moi grand fourbe et grand donneur de bourdes. CORNELLE.

Quelle bourde! allons donc, la botte est sans parade. E. AUGIER.

— Par ext. Niaiserie de très-mauvais goût.

— Mar. Mât employé à soutenir un navire échoué. « Certaine voile en usage sur les galères, dans les temps calmes ou avec un vent tempéré. »

— Techn. Mélange de soude et de sel, employé dans la fabrication du verre et dans celle du savon.

BOURDÉ (Guillaume-François-Joseph), capitaine de vaisseau, né à Plouer, près de Dinan, en 1753, mort dans le commencement du siècle suivant. Il servit d'abord dans les Indes orientales, puis sous l'amiral Villaret-Joyeuse. La frégate la *Sensible*, qu'il commandait en 1798, fut prise à l'abordage par le navire anglais le *Sea-Horse*, et le capitaine, ayant été suspendu de ses fonctions par le Directoire, demanda à être jugé; le conseil militaire déclara qu'il ne méritait aucun reproche, et on lui rendit son grade. En 1812, il faisait partie de l'escadre commandée par l'amiral Mississipi. A la Restauration, il fut mis à la retraite.

BOURDÉ DE VILLEHUET ou **DE LA VILLEHUET** (Jacques), marin français, né vers 1730 à Saint-Coulomb, près de Saint-Malo, mort à Lorient en 1789. Il fut capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes. On lui doit: le *Manœuvrier*, ou *Essai sur la théorie et la pratique des mouvements du navire et des évolutions navales* (Paris, 1765); *Principes fondamentaux de l'arrimage des vaisseaux*, dont une nouvelle édition, donnée en 1832 par Et. Willaumez, a pour titre: les *Exercices et manœuvres du canon à bord des vaisseaux du roi, etc.*; *Manuel des marins*, ou *Explication des termes de marine* (1773).

BOURDEAU (Pierre-Alpinien-Bertrand), magistrat et homme politique, né à Rochecourant en 1770. La Restauration le nomma procureur général à Limoges, puis à Rennes. Les électeurs de la Haute-Vienne l'envoyèrent à la Chambre des députés, et, en 1829, il fut un instant garde des sceaux. Le gouvernement de Juillet le nomma ensuite pair de France. Son nom est surtout connu par le procès en diffamation qu'il intenta contre le journal le *Progressif* et qui valut à cette publication une condamnation à 10,000 fr. de dommages-intérêts. Le cautionnement se trouvant insuffisant pour payer cette somme, le pair de France diffamé eut la prétention de la faire fournir par les rédacteurs en chef, et ce système reçut le nom de *jurisprudence Bourdeau*.

BOURDEAUX, bourg de France (Drôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 57 kilom. S.-O. de Die; pop. aggl. 374 hab. — pop. tot. 1,376 hab. Fabriques d'étoffes de laine nommées ratine, moulinage de soies grêges; commerce de céréales, laines, bestiaux, truffes. Sur la colline voisine, ruines féodales; dans le bourg, maisons anciennes de la Renaissance.

BOURDEC, chirurgien dentiste français, qui vivait au XVIII^e siècle. Il a écrit sur son art quelques ouvrages, notamment *Recherches et observations sur l'art du dentiste* (Paris, 1758, 2 vol.); *Soins pour la propreté de la bouche et la conservation des dents* (Paris, 1771).

BOURDEILLE (Hélie de), prélat français, né au château de Bourdeille vers 1410, mort en 1484. Il entra dans l'ordre de Saint-François, professa la théologie et se livra à la prédication. Il fut ensuite appelé à l'évêché de Périgueux, puis à l'évêché de Tours; jouit longtemps de la faveur de Louis XI; puis, ayant voulu intercéder en faveur du cardinal de La Balue, encourut sa disgrâce et fut sur le point d'être mis en jugement. Il reçut, en 1483, le chapeau de cardinal et ne jouit pas